

Le 12 juin 2025

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles, de leurs mandataires spéciaux et du personnel

### Adoption des mesures de sécurité renforcées pour certains médicaments

Le Manoir des pionniers met actuellement à jour son approche pour manipuler les médicaments potentiellement dangereux. Nous utilisons ces médicaments dans le foyer depuis déjà bien longtemps et, maintenant, le ministère du Travail nous demande de prendre des précautions additionnelles pour protéger encore davantage les infirmières, le personnel chargé des soins personnels et les autres personnes contre toute exposition inutile.

Changements que les résidents et leurs familles pourraient observer :

- des petites enseignes à l'extérieur des chambres des résidents auxquels l'on prescrit ces médicaments (ces enseignes ne préciseront pas le nom du médicament);
- des nouvelles poubelles;
- le personnel portant de l'équipement de protection, comme des gants, une blouse ou un masque, en fonction de la tâche à accomplir.

De quels médicaments est-il question?

Certains médicaments utilisés couramment, y compris des médicaments anticancéreux, des traitements hormonaux et certains médicaments psychiatriques, peuvent avoir des effets au-delà de l'usage prévu. Dans certains cas, un contact direct avec ces médicaments ou avec les liquides organiques des personnes qui les prennent pourrait poser un faible risque pour les autres personnes.

Ces médicaments sont considérés dangereux en raison de leur potentiel :

- de nuire à la fertilité;
- de modifier le matériel génétique;
- d'entraîner des changements développementaux chez les fœtus;
- de causer des dommages à long terme aux organes;
- d'induire un cancer.

Il est important de noter que les risques posés aux autres personnes sont faibles comparativement aux bienfaits qu'ils procurent aux résidents. Les gens prennent des médicaments sur ordonnance tous les jours, conciliant l'efficacité de ceux-ci et leurs effets secondaires éventuels. Le processus révisé entrera en vigueur au cours de la prochaine semaine.

### Réunion du Sous-comité des services alimentaires

Le Sous-comité des services alimentaires a pour mandat d'examiner et de discuter les possibilités pour améliorer la qualité de la nourriture et rendre l'expérience gastronomique plus plaisante. Il est composé de membres du personnel, de résidents et de membres des familles. Si vous aimeriez y participer, veuillez en informer la gestionnaire des Services alimentaires et de nutrition, par téléphone au poste 3224 ou par courriel à [jennifer.santerresmith@grandsudbury.ca](mailto:jennifer.santerresmith@grandsudbury.ca). La prochaine réunion aura lieu le mardi 17 juin 2025, à 11 h, dans la salle de loisirs du 2<sup>e</sup> étage. Nous vous invitons à y prendre part.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald  
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence  
Shari Lichterman, administratrice en chef  
Brendan Adair, directeur général intérimaire du Développement communautaire  
Dr Maurice St. Martin, directeur médical  
Gestionnaires des soins aux résidents  
Dianna Foster, Conseil des familles  
Équipe de leadership du Conseil des résidents